

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

SESSION 2024

Éléments indicatifs de corrigé

DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE**1) Expliquer le comportement d'épargne des ménages et ses conséquences sur le financement de l'activité économique française.**

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 1, 2, 3).
- Une définition économique de l'épargne et de ménage. La définition du financement de l'activité économique n'est pas attendue, mais la référence à la capacité de financement des ménages doit être valorisée.
- Une explication du comportement d'épargne des ménages en France en s'appuyant sur l'évolution du taux d'épargne, les formes de l'épargne, les déterminants et les motifs de l'épargne. Tout candidat étayant son raisonnement par une exploitation précise des données chiffrées sera valorisé.
- Une explication des conséquences de ce comportement d'épargne sur le financement de l'activité économique, montrant la tension entre une épargne financière principalement liquide, de court-terme et peu risquée et des besoins de financement à long terme et pour certains risqués (transition écologique, numérique, éducation, santé).

Définition(s)

L'épargne se définit comme la partie du revenu disponible qui n'est pas consacrée à la consommation.

Un ménage est constitué par un ensemble de personnes vivant sous le même toit, sans que celles-ci ne soient nécessairement unies par des liens de parenté (un ménage peut être composé d'une seule personne).

L'INSEE définit l'épargne des ménages comme la part du revenu disponible (ou du revenu disponible ajusté qui inclut les transferts sociaux en nature) qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale (ou en consommation finale effective).

Structurellement, dans une économie, les ménages présentent une capacité de financement alors que les administrations publiques et les sociétés non financières ont un besoin de financement.

Constat : un taux d'épargne des ménages en France qui demeure élevé et une préférence pour une épargne financière liquide et peu risquée (produit de taux).

Au deuxième trimestre 2023, les ménages ont épargné 19 % de leur revenu disponible brut, Ce taux demeure supérieur de 4 points aux taux d'épargne moyen d'avant-crise. Depuis 2020, les ménages français ont donc accumulé une sur-épargne de 220 milliards d'euros (cf. document 1).

L'augmentation des taux d'intérêts découlant de la politique monétaire restrictive menée par la BCE depuis 2022 impacte les formes de l'épargne financière des ménages en **modifiant les arbitrages des ménages sur les placements réalisés** (flux négatifs sur les dépôts à vue et numéraires et report sur d'autres actifs comme les dépôts bancaires rémunérés, cf. document 3). On peut cependant noter que l'encours des produits de fonds propres augmente plus fortement que celui des produits de taux entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2023.

Explications du comportement d'épargne

Plusieurs facteurs sont mis en évidence dans les documents 1 et 2 :

- augmentation du revenu disponible brut réel résultant d'une augmentation des revenus financiers (pour cette catégorie de revenus, la propension marginale à épargner est plus élevée) ;
- suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés ;
- effets négatifs de l'inflation sur la valeur du patrimoine détenu : face à la dégradation de la valeur réelle des actifs détenus, les ménages constituent une épargne plus élevée pour compenser cette perte de valeur (effet d'encaisses réelles) ;

- incertitude sur le climat économique et social (réforme des retraites et de l'assurance chômage) : les anticipations négatives justifient la constitution d'une épargne de précaution pour faire face à d'éventuels aléas ;
- niveau des taux d'intérêt modifiant les arbitrages en termes d'épargne et de consommation, en faveur de l'épargne ;
- évolution comportementale des ménages vers plus une « consommation plus sobre ».

Tout candidat étayant ses propos à l'aide de références théoriques appropriées sur les comportements d'épargne (théorie du cycle de vie de Modigliani, modèle des choix intertemporels de Fisher, ...) doit être valorisé.

Tout candidat évoquant les disparités d'épargne selon le niveau de revenu des ménages sera valorisé.

Les conséquences sur le financement de l'activité économique

Au sein de l'activité économique, l'épargne est un préalable à l'investissement. Or, face à une épargne abondante de la part des ménages, les besoins de financement des autres acteurs (entreprises et État) ne sont pas pour autant comblés du fait d'horizons temporels différents : les ménages privilégient des placements liquides, de court terme et peu risqués, alors que les besoins de financement, notamment découlant de la transition écologique, portent sur du long terme, avec un rendement incertain. Dans une économie, cette transformation des échéances incombe aux banques mais celle-ci est désormais fortement réglementée (les banques doivent mobiliser des ressources de long terme pour des financements de long terme).

(Pour aller plus, dans le document 2, Christian de Boissieu plaide en faveur d'une « diversité des sources financières », avec une complémentarité entre la finance directe et indirecte, mais aussi de nouveaux modes de financement (finance participative), de nouveaux partenariats de financements publics/privés (Aghion). Enfin, Christian de Boissieu souligne l'importance de la fiscalité pour influencer les comportements d'épargne des ménages.)

Pour conclure, le taux d'épargne des ménages français n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie malgré les tensions inflationnistes. La préférence des ménages pour des placements à court terme peu risqués ne permet pas pour autant un financement facile des investissements à long terme nécessaires aujourd'hui.

2) Distinguer les causes du chômage en France.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 4, 5, 6, 7).
- Une définition économique du chômage, éventuellement du taux de chômage.
- Un constat de la situation du chômage en France.
- Une identification des causes factuelles du chômage et des causes théoriques du chômage en mobilisant des concepts OU des mécanismes économiques OU des références théoriques appropriées (chômage conjoncturel, chômage structurel, chômage classique, chômage keynésien...).

Définition

Le **chômage** peut se définir comme une forme de déséquilibre du marché du travail (offre de travail des salariés supérieure à la demande de travail des entreprises).

Au sens du Bureau International du Travail (BIT), le chômeur est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **taux de chômage** s'obtient en faisant le rapport entre le [nombre de chômeurs et la population active totale]*100. La **population active** se décompose en deux éléments : la population active occupée (occupant un emploi) et la population active inoccupée (les personnes au chômage).

Le BIT mesure le taux de chômage. Pôle Emploi (France Travail) mesure les demandeurs d'emplois en fin de mois (par exemple, les demandeurs de catégorie A correspondent aux demandeurs d'emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi).

Autour de la notion de chômage, il existe des situations proches :

- le **halo** du chômage : personnes sans emploi qui soit recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent mais souhaitent travailler, qu'elles soient disponibles ou non. Exemple : personnes en formation, chômeurs découragés ;
- le **sous-emploi** : situation dans laquelle des personnes travaillent en temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire (temps partiel subi) et personnes ayant un emploi à temps complet mais ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage partiel, chômage technique...).

Constat de la situation du chômage en France

A l'aide du document 4, on constate que le taux de chômage en France (hors Mayotte), au sens du BIT, s'élève à 7,4% au 3^e trimestre 2023 (7,4% de la population active se trouve au chômage).

Ce taux de chômage a fortement varié sur la période de référence 2003-2023.

Les pouvoirs publics français ont fixé un objectif de plein emploi de l'ordre de 5% pour 2027 (situation idéale au sens du carré magique de Kaldor dans laquelle le chômage qui existe est qualifié de chômage frictionnel : période transitoire entre deux emplois ou temps nécessaire pour accéder au marché du travail).

Causes du chômage

Le chômage a d'abord des causes **conjoncturelles**.

Sur le plan factuel, le chômage semble fortement lié à l'activité économique (cf. graphique du document 4). L'emploi est corrélé à l'activité économique. Lors d'une crise économique, le taux de

chômage augmente (crise des subprimes à partir de 2008, crise covid en 2020, crise ukrainienne à partir de 2022). Le chômage est ainsi dû à un ralentissement de la croissance ou à une situation de récession, pouvant être reliés à l'**explication keynésienne** du chômage (liée à une faiblesse de la demande anticipée par les entreprises). En cas de baisse de la demande effective, les entreprises anticipent une baisse de la production, ce qui se répercute sur l'emploi et ce qui provoque du chômage.

Le chômage peut aussi avoir des causes **structurelles** (liées à des mutations des structures de l'économie) : c'est le niveau de chômage qui perdure même en période de croissance économique, il recouvre le **chômage classique** (lié aux imperfections du marché du travail) et le **chômage technologique** et peut être illustré par plusieurs constats tirés des documents 4 et 5.

- Les plus jeunes sont les premières victimes du chômage. Au 3^{ème} trimestre 2023, sur 100 personnes appartenant à la population active pour la tranche d'âge 15-24 ans, 17.6% sont au chômage, contre 6.7% pour les 25-49 ans et 5.1% pour les 50 ans et plus. Les jeunes disposent d'une expérience professionnelle insuffisante, ce qui explique qu'ils mettent du temps avant de trouver un emploi (Document 4).
- Le chômage dépend aussi du niveau de qualification du capital humain et de l'expérience des personnes (Document 4). En effet, en 2022, 13.2% des personnes actives dépourvues de diplôme sont au chômage contre 4.7% pour les personnes avec un niveau de qualification de bac+2 ou plus. 40.9% des personnes actives sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans et sans qualification sont au chômage, contre 10.4% si ces personnes sont sorties depuis 11 ans ou plus de la formation initiale. Par ailleurs, en France, 539 000 chômeurs subissent un chômage de longue durée, qui peut s'expliquer en partie par une dégradation de leur employabilité.
- Le progrès technique et la recherche de productivité semblent aussi jouer un rôle en matière de chômage (document 5). Pour gagner en productivité et en compétitivité, les entreprises doivent multiplier les efforts d'innovation et peuvent avoir tendance à remplacer les individus par des machines ou aujourd'hui par l'IA. L'intelligence artificielle va avoir des effets sur la qualité des emplois et sur la quantité des emplois. Au sens de Schumpeter, l'innovation va provoquer une destruction créatrice (une disparition des emplois dans certains secteurs d'activité au profit de la création de nouvelles activités). Jusqu'à présent, l'effet de création l'emportait sur l'effet de destruction (théorie du déversement d'A. Sauvy, 1980) et concernait des postes peu qualifiés (entraînant une polarisation du marché du travail). Avec l'IA, on s'aperçoit que des postes qualifiés (activités cognitives) sont menacés et que ces salariés (cols blancs) ne sont pas à l'abri d'un chômage technologique comme l'illustre le paradoxe de Moravec.
- La concurrence internationale et le coût du travail sont également une explication du chômage (documents 6 et 7). La France dans la filière automobile électrique dispose d'une compétitivité-prix plus faible que ses concurrents asiatiques et subit une forme de concurrence déloyale (mesures protectionnistes de la part de la Chine). De même, le coût du travail en France est plus élevé qu'en Chine (réglementation du SMIC et charges sociales). Ceci peut expliquer aussi une partie du chômage en France, notamment dans le secteur industriel (délocalisation et désindustrialisation). La rigidité à la baisse des salaires est une des explications du chômage au sens de **l'école classique**.

D'autres causes du chômage peuvent être mobilisées mais ne sont pas présentées dans le dossier documentaire, notamment les dysfonctionnements du marché du travail que l'on retrouve dans les nouvelles théories du marché du travail.

Tout candidat faisant références à d'autres causes pertinentes du chômage sera valorisé.

Pour conclure, le taux de chômage encore relativement élevé en France s'explique à la fois par des causes conjoncturelles (chômage keynésien en période de ralentissement économique) et structurelles (chômage classique et technologique).

3.

Analyser les mesures de politique économique relatives à la filière des véhicules électriques.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 6, 7, 8)
- Une définition de politique économique et de filière.
- Pour chacune des 2 mesures évoquées, une identification des objectifs poursuivis, du type de politique mise en œuvre, des résultats attendus et de leurs limites.

Définition(s)

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini (Insee). On parle ainsi de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.

La politique économique renvoie à l'ensemble des décisions économiques prises par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs (ici soutenir le développement de la filière des voitures électriques en France et dans l'UE) en utilisant des outils. Les pouvoirs publics s'entendent ici au sens large à la fois au niveau national et européen (APU centrales et Union européenne).

Analyse des mesures prises

NB : tout fait d'actualité en lien avec les mesures évoquées sera valorisé.

- Mesure 1 : enquête antisubventions sur les importations de véhicules électriques à batterie par la Commission européenne.

Objectifs :

- Protéger les entreprises nationales de la filière des véhicules électriques d'une concurrence déloyale des entreprises chinoises et soutenir leur compétitivité à l'exportation (impact positif sur l'innovation et les exportations de la filière).
- Permettre aux entreprises européennes d'avoir un leadership dans l'industrie verte (assurer la transition écologique).

Type de politique économique :

Politique commerciale de l'UE qui pourra amener à prendre une mesure protectionniste de la part de l'UE.

Résultats attendus :

Si l'enquête démontre des distorsions de marché et une concurrence déloyale, elle pourra déboucher sur l'institution de droits antisubventions sur les importations de véhicules électriques à batterie en provenance de Chine (conformes aux règles anti-dumping de l'OMC). Cela devrait permettre aux entreprises européennes de développer emploi et innovation pour construire une filière pérenne tout en répondant aux objectifs de la transition écologique.

Limites :

- risque de pénalisation des consommateurs européens : coûts de production et prix plus élevés, qualité moindre ;
- risque de pénalisation des constructeurs européens pour se fournir en batteries chinoises (absence d'une filière suffisante en Europe) et en terres rares chinoises ;
- risques de mesures de rétorsion des entreprises chinoises et de difficulté d'accès à leur marché pour les exportations européennes ;
- risque sur l'emploi à moyen terme ;
- risque d'échec de cette politique pour favoriser l'essor de la filière (cf. exemple américain entre 1976 et 1980, exemple japonais des années 1980).

- Mesure 2 : leasing social automobile par l'Etat français (location à 100 € par mois avec une option d'achat à terme).

Objectif :

Permettre aux ménages modestes de pouvoir avoir accès à une voiture électrique

La mesure est réservée aux ménages modestes (contribuable dont le revenu de référence est inférieur à 15 400 € annuels par part) et qui roulent plus de 8 000 km par an dans le cadre de leur activité professionnelle ou qui travaillent à plus de 15 km de leur domicile (premier arrivé, premier servi).

Type de politique économique :

Elle repose sur la politique budgétaire (subvention de 13 000 € par véhicule). C'est à la fois une politique de demande (soutien à la demande des ménages les plus modestes) et d'offre (soutien à la filière des véhicules électriques, c'est à ce titre une politique structurelle). Elle relève aussi des mesures de politique environnementale (la voiture doit être éligible au bonus écologique, donc remplir les nouvelles règles environnementales).

Résultats attendus :

Cette politique doit permettre aux ménages les plus modestes de passer à la voiture électrique, tout en favorisant la mise en place de la nouvelle filière et en diminuant les émissions de CO2.

Limites :

- une certaine complexité de la mesure et un risque de demande de la part des ménages supérieure à l'offre des entreprises, risque de frustration (1^{er} arrivé, 1^{er} servi) ;
- un effet limité notamment au niveau environnemental du fait d'une mesure réservée finalement à peu de ménages. Elle a d'ailleurs été suspendue le 14 février 2024 (reconduction prévue en 2025) compte tenu du nombre de ménages qui en ont bénéficié (50 000 ménages soit un doublement par rapport à l'objectif initial de 20 à 25 000 voitures) ;
- un impact négatif sur les finances publiques dans un contexte européen de trajectoire de désendettement.

Pour conclure, les politiques économiques concernant la filière des véhicules électriques sont menées à la fois au niveau européen et national, mêlant différents objectifs et différents outils qui se veulent complémentaires (politique commerciale, politique environnementale et politique budgétaire notamment).

DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÉMATISÉE**Le progrès technique garantit-il la soutenabilité de la croissance économique ?****Introduction**

Il est attendu une introduction comprenant les éléments suivants :

- Une contextualisation du sujet : le candidat peut montrer le lien entre l'analyse du dossier documentaire de la première partie, le sujet traité et les enjeux actuels de celui-ci. Toute accroche ou toute contextualisation cohérente sera acceptée. Le candidat doit évoquer une tension entre les trois piliers de la croissance soutenable (économique, social, environnemental).
- Une explicitation des termes clés du sujet : en l'espèce, les définitions de « progrès technique », « soutenabilité de la croissance ». Les 3 piliers du développement durable devront être explicités.
- Une annonce du plan.

Accroche et contextualisation possible du sujet

- A partir du document 5 : montrer que le progrès technique (IA), source d'une augmentation de la productivité, conduit à des bouleversements économiques et sociaux profonds.
- A partir des documents portant sur la filière des véhicules électriques (documents 6, 7, 8, 9) : montrer que la France et l'Union Européenne ont fait le choix d'une croissance industrielle forte, mais respectueuse de l'environnement dans le cadre du Pacte Vert européen.
- Au regard de la situation actuelle, la croissance (notamment dans les pays développés) semble stagner. Cette panne de croissance vient bouleverser le modèle économique des Trente Glorieuses, qui s'est traduit par une augmentation considérable du niveau de vie des populations (tant sur le plan économique, que sur le plan social).

Cette croissance économique basée sur le progrès technique et l'utilisation du capital naturel semble arriver au bout d'un cycle, d'autant que l'on reproche à ce modèle économique d'être nuisible à l'environnement.

Il semble y avoir un défi de taille : comment préserver l'environnement, tout en permettant de sortir de la pauvreté une partie de l'humanité, sans déclasser les classes moyennes des économies occidentales ?

NB : un candidat qui aurait abordé les 3 piliers de la croissance soutenable pour mener sa réflexion sera valorisé. En revanche, un candidat qui n'aurait abordé le sujet que sous l'angle de la croissance économique sans traiter de sa soutenabilité devra être pénalisé.

Explicitation des termes du sujet

- Le progrès technique correspond à l'ensemble des éléments qui permettent l'accroissement de la productivité globale des facteurs de production. Le progrès technique correspond à la « manne tombée du ciel » de Solow, qui est une source essentielle de la croissance, que les décideurs politiques ont cherché à endogénéiser. Le progrès technique est à relier au concept de « Destruction Créatrice » de SCHUMPETER, au rôle de l'entrepreneur et de l'innovation dans l'économie.
- La croissance correspond à « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels » selon PERROUX. Il y a derrière cette notion, un aspect quantitatif. Lorsque celle-ci devient « soutenable », elle s'inscrit dans une logique qualitative, d'augmentation du bien-être de la population. Pour SOLOW (1993), la soutenabilité peut se définir comme le fait de conserver dans le temps une capacité généralisée à produire du bien-être économique, ce qui sous-entend, pour les générations actuelles, de ne pas consommer « le capital de l'Humanité ». La soutenabilité de la croissance repose donc sur 3 critères : économique, social, et environnemental. Elle peut être rapprochée de la notion de développement durable.

Mise en évidence de l'intérêt du sujet (sous forme affirmative ou interrogative)

La forme interrogative peut intégrer la reprise de la question ou d'autres questions annexes :

- Une croissance verte est-elle possible ?
- Faut-il partager les richesses existantes ?
- Peut-on se passer des énergies fossiles ? Les énergies renouvelables sont-elles assez rentables au regard des besoins actuels des agents économiques ?
- Peut-on rester sur un modèle capitaliste ?
- Le progrès technique pourra-t-il permettre le développement ?
- Dans un monde sans croissance comment permettre aux personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté d'en sortir ?
- Faut-il accepter l'idée de décroissance ?
- Ect.

Annnonce du plan

Plans possibles :

Proposition 1 :

I – Le progrès technique peut garantir la soutenabilité de la croissance

II – Mais il présente des limites d'un point de vue social et environnemental

Proposition 2 :

I – Le progrès technique est une condition nécessaire à la soutenabilité de la croissance...

II - ...mais ce n'est pas une condition suffisante

Proposition 3 :

I – Le progrès technique : un facteur de croissance économique...

II – ...qui peut être incompatible avec le développement durable

Proposition 4 :

I – Le progrès technique peut garantir une soutenabilité faible de la croissance économique...

II – ...mais il n'est peut-être pas suffisant pour garantir une soutenabilité forte

Développement

Il est attendu une argumentation comprenant les éléments suivants :

- Un développement structuré en deux ou trois parties pertinentes par rapport au sujet et relativement équilibré.
- Chaque partie doit comporter au moins deux ou trois sous-parties, avec des titres apparents, et des transitions explicitant le fil conducteur entre les parties.
- Chaque sous-partie doit comporter au moins un argument construit à partir de savoirs (théorie/outil/mécanisme explicité et étayé d'un exemple). Le vocabulaire attendu doit être précis et l'argumentation fluide et démonstrative.

Les arguments possibles**❖ Le progrès technique est source de croissance soutenable**Idées :

- Le progrès technique est source de croissance économique (modèle de SOLOW) : le progrès technique permet de lutter contre les rendements décroissants des facteurs de production.
Sans progrès technique, les rendements du capital et du travail plafonnent. Le progrès technique permet de repousser cette stagnation, en augmentant les rendements des facteurs de production, ce qui permet une augmentation de la production de richesse.
- Cette richesse créée ne bénéficiera dans un premier temps qu'à une partie de la population (celle qui est à l'initiative du progrès technique), puis dans un second temps, se généraliser

à l'ensemble de la société, ce qui va se traduire par une augmentation du niveau de vie globale, et une diminution des inégalités (courbe de KUZNETS).

La croissance économique est ainsi censée aller de pair avec la réduction de l'extrême pauvreté.

- Le progrès technique est source d'amélioration du bien-être et de la qualité de vie.
- Par la destruction créatrice (SCHUMPETER), il détruit des tâches « pénibles » et/ou à faible valeur ajoutée (exemple : manutention dans le secteur du bâtiment), pour les remplacer par des emplois à plus haute valeur ajoutée
- Par les découvertes scientifiques majeures qui augmentent le bien-être de la population (exemple : trithérapie), et l'impact sur l'environnement (exemple : les véhicules électriques, innovation dans l'économie circulaire...)
- Le progrès technique une fois endogénéisé permet de nourrir la croissance par ses externalités positives et les rendements croissants des facteurs de production (théories de la croissance endogène ROMER, LUCAS, DEATON...)
- La croissance économique tend à accroître la dégradation de l'environnement dans un premier temps jusqu'à un pic de pollution ; puis grâce à l'accroissement des richesses, et notamment au progrès technique et aux effets technologiques de la croissance, l'impact environnemental décroît (GROSSMAN & KRUEGER)
- Possibilité de mettre en place une croissance verte
- L'innovation permet de repousser les limites de la croissance et l'avènement d'un état stationnaire (AGHION)
- Les mécanismes de marché permettent de répondre à la problématique environnementale : l'épuisement des ressources naturelles va faire augmenter leur coût jusqu'à un point où il deviendra plus avantageux de remplacer la ressource naturelle par du capital de substitution. C'est le progrès technique qui va permettre l'émergence de ces substituts : lorsque les ressources naturelles seront trop chères du fait de leur rareté, les investisseurs seront incités à investir dans la recherche de produits de substitution quand la production de ceux-ci leur semblera rentable.

Références théoriques :

- MALTHUS et RICARDO sur les rendements décroissants et état stationnaire.
- Courbe des inégalités de KUZNETS.
- Destruction créatrice de SCHUMPETER et impact de l'innovation sur la croissance selon AGHION.
- Modèle de la croissance exogène de SOLOW.
- Externalités MARSHALL et PIGOU.
- Modèles de la croissance endogène ROMER, LUCAS, DEATON.
- Courbe de GROSSMAN et KRUEGER.
- Théorie du déversement SAUVY.
- Soutenabilité faible STIGLITZ, NORDHAUS, SOLOW.

Faits

- Nouvelles filières créatrices d'emploi (automobile, recyclage...)
- Baisse des taux de pauvreté dans le monde jusqu'en 2020
- Modification de certains métiers pénibles (caissiers...)
- Tendance globalement baissière des émissions annuelles de CO2 dues aux énergies fossiles en Europe depuis 2010
- Etc...

❖ **Mais il présente des limites d'un point de vue social et environnemental**

Idées :

- Le progrès technique est source d'externalités négatives : certaines innovations ont généré de la croissance mais se sont accompagnées d'externalités négatives contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement (exemple : industrie pétrochimique)
- Le progrès technique va générer de la croissance mais accentue les inégalités sociales en premier lieu. Le PIB (ou revenu) par habitant augmente au cours de la phase de développement sans bénéficier à l'ensemble de la population dans un premier temps.
- Le modèle de croissance économique fordiste est responsable de l'aggravation des dérèglements planétaires (Rapport MEADOWS, 1972)
- Le capital environnemental n'a pas de substitut possible (soutenabilité forte). Ainsi le progrès technique ne peut pas compenser l'épuisement des ressources naturelles. Partant de ce postulat, la croissance apparaît comme mécaniquement limitée.
- La décroissance peut apparaître comme une solution pour lutter contre les problématiques environnementales. Mais la décroissance fait peser sur l'économie un risque. La diminution de la production entraînerait une diminution des revenus et/ou des emplois qui conduirait mécaniquement à une baisse du niveau de vie.
- Risque de raréfaction du travail et de polarisation du marché du travail (progrès technique biaisé).
- Les gains de productivité générés par la révolution numérique ne sont pas autant porteurs de croissance que ceux découlant des précédentes révolutions industrielles, justifiant les débats sur la stagnation séculaire.
- Importance du rôle de l'Etat pour orienter les choix en matière de progrès technique et accompagner ce progrès par une politique éducative ou de formation, par exemple.
- Importance des partenariats publics et privés pour encadrer le progrès technique.
- Face à ces limites, de nouveaux modèles économiques apparaissent : économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie collaborative.

Références théoriques :

- Externalités MARSHALL
- Rapport Meadows
- Développement durable
- Soutenabilité forte
- Décroissance GEORGESCU-ROEGEN, LATOUCHE
- Stagnation séculaire, GORDON

Faits

- Le passage à une économie « tout électrique » ne fait que déplacer le problème. On remplace l'exploitation des énergies fossiles par l'exploitation de mines de lithium pour fabriquer des batteries.
- Augmentation des émissions de GES au niveau mondial
- Des inégalités avant redistribution élevées en France
- Un marché du travail de plus en plus polarisé, conséquences de l'IA sur ce marché
- Des changements dans les modes de consommation vers plus de sobriété
- Etc...

Éléments de conclusion

Est attendue une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique mais pas d'ouverture.

apprenez efficacement

FICHES



Des fiches **pour réviser**
efficacement

 Conforme au programme  Économisez du temps